



**PERSONNEL ENSEIGNANT – CHARGÉ DE COURS EN TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE (310) – ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC) – PROTECTION DE LA FAUNE
HIVER 2025**

Concours FC-2024-2025-39

TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA JUSTICE – 310		
DANS LE CADRE DU PROGRAMME : PROTECTION DE LA FAUNE – JCA.1D		
COURS	HEURES	NUMÉRO DU COURS
Obligations juridiques (Groupe 16)	60	310-FS8-AA

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans le domaine concerné. Dans certain cas, une expérience pertinente pourra être requise et suppléer à la scolarité;
- Expérience dans le domaine de la protection de la faune est considérée comme un atout.

Disponibilités minimales (par semaine) selon la durée d'une charge de cours	
Durée du cours	Nb blocs/sem
30 h	3 x 2 h
45 h	2 x 3 h
60 h	3 x 3 h
75 h	3 x 3 h
90 h	4 x 3 h
105 h	4 x 3 h

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Être en mesure d'utiliser les logiciels de l'environnement Windows, Teams et Moodle;
- Appliquer les principes de l'approche par compétence;
- La réussite d'une épreuve de français est requise.

Note : Ce cours sera donné à Alma de jour pendant la session hiver 2025, à moins d'avis contraire. Le Collège se garde le droit d'annuler ces cours sans préavis.

Le Collège d'Alma applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Nous remercions de leur intérêt toutes les personnes qui soumettront leur candidature
avant midi le 21 novembre 2024 au lien suivant :

[Personnel enseignant – Chargé de cours en Techniques auxiliaires de la justice - Protection de la faune](#)

Il est à noter que la réception des candidatures sera confirmée, mais seulement les personnes retenues en entrevue seront contactées.